

CAHIER DES CHARGES

MISSION D'APPUI TECHNIQUE AUX COMMUNES D'OLETTE ET VALCEBOLLERE POUR LEURS PROJETS DE CARRIERES DE SCHISTE ET D'ARDOISE

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ACTION

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes comprend 66 communes, s'étendant sur un territoire de montagne de 300 m d'altitude à 2921 m au sommet du Carlit. C'est un territoire rural au patrimoine remarquable au sein duquel les acteurs locaux s'organisent autour d'un projet structurant pour l'avenir. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional, organisme public de gestion et de mise en œuvre de la Charte de territoire 2014-2026, a pour mission la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement et le développement économique et social du territoire.

La Charte du Parc naturel régional fixe les grandes orientations et les objectifs que se fixe le territoire pour les 12 années à venir. Elle inscrit notamment comme prioritaire dans sa vocation 3, Orientation 3.2 le fait de : « S'investir pour les entreprises et les filières valorisant nos potentiels » en précisant dans l'Objectif Opérationnel 3.2.1 de « Dynamiser les filières de productions et savoir-faire » en découle les actions cidessous à mettre en œuvre :

3.2.1.a. Connaître, maîtriser et mobiliser les ressources

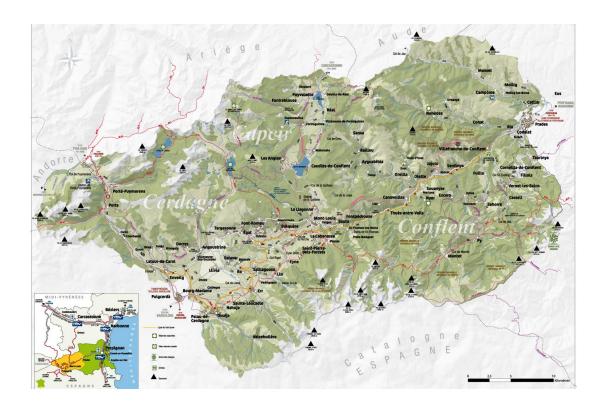
Acquérir une connaissance fine et prospective des ressources et leurs usages effectifs ou potentiels au niveau du territoire et de bassins d'approvisionnement voisins.

3.2.1.d. Différencier l'offre locale sur les marchés porteurs

Mettre en place des stratégies de commercialisation et de marketing ; s'appuyer sur les concepts d'identité, d'ancrage territorial, d'approche innovante et de démarche qualité.

3.2.1.f. Encourager l'utilisation des productions locales

Promouvoir l'utilisation de matériaux transformés localement dans les projets de construction et de réhabilitation, dans les aménagements urbains.



LES TRAVAUX DEJA MENES SUR LA PIERRE SECHE EN PYRENEES CATALANES

En 2019, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a mené une étude sur le potentiel économique de la filière pierre (pierre sèche et lauzes) accompagné par le groupement d'entreprises : Midi Marketing, cabinet conseil au service des entreprises et des territoires et Jean-Louis LENOBLE, Hydrogéologique Conseil.

Cette mission a eu pour objectif d'établir les enjeux, les potentialités et les actions pour conforter, structurer, développer et pérenniser une filière pierre sèche et lauze de schiste qui permette une vitalité économique des entreprises, une compétence reconnue, et le maintien d'un patrimoine bâti et paysager.

Elle a permis d'établir :

- o Un état des lieux de la filière et de son potentiel économique.
- Une stratégie de la ressource et un plan d'actions à court et moyen terme opérationnel.
- Un diagnostic et des préconisations pour l'amélioration de la carrière d'Evol et de sa viabilité économique.

0

Cette étude est disponible sur le site internet du Parc au lien suivant

FREINS ET LEVIERS AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE PIERRE

L'essor de la filière pierre comme les autres filières à potentiel du Parc naturel régional (forêt ou agricole notamment) constitue un véritable enjeu pour l'économie locale car elle donne une identité au territoire et permet la pérennisation et la création d'emplois.

Aujourd'hui, le PNR Pyrénées catalanes regroupe des professionnels détenteurs d'un savoir-faire, un réseau de professionnels structurés autour du savoir-faire de la pierre sèche et de la taille de pierre, des chantiers d'insertion en demande de formation et de travaux collaboratifs avec les entreprises existantes, des carrières de schiste pouvant produire de la lauze et de la pierre à bâtir et des collectivités locales désireuses de voir se développer la filière pierre. Toutefois, certains éléments empêchent encore d'avoir une vision claire à long terme de l'avenir économique de cette filière pierre notamment la problématique de l'approvisionnement en matière première.

Aussi, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes souhaite poursuivre son implication en accompagnant l'émergence de la filière pierre. A travers cette mission d'appui auprès des communes d'Olette-Evol et Valcebollère, il souhaite :

- Maintenir et développer des emplois non délocalisables
- Évaluer les possibilités de relancer la production locale de lloses et pierre à bâtir
- Contribuer à la préservation du patrimoine bâti
- Préserver et transmettre un savoir-faire local.

L'enjeu pour la llose sur le territoire du PNR Pyrénées catalanes et au-delà du département des Pyrénées Orientales est, à moyen terme, la survie d'un savoir-faire, d'un patrimoine et d'une identité architecturale locale. Cette survie permettrait également de conforter des emplois qualifiés et localisés sur le territoire tout en renforçant l'activité d'entreprises générales de bâtiment ou d'entreprises de couverture structurées qui font face à un marché globalement limité et tendu sur ce territoire.

De plus, le développement de la filière pierre au niveau local contribue à réduire l'impact carbone du domaine de la construction (produit faiblement transformé et peu de transport) et conforte la résilience du territoire face à la fragilité des marchés globalisés. La pénurie actuelle et l'envolée des prix constatées sur

matériaux attestent de cette problématique à laquelle la réouverture des carrières apporterait une contribution certaine.

LES CARRIERES DE SCHISTES D'OLETTE-EVOL ET DE VALCEBOLLERE

La carrière d'Olette-Evol:

La « Carrière d'Evol » actuelle ou Carrière Falguière(s) est située sur la Commune d'OLETTE-EVOL (Cf. Plan de situation ci-après) :

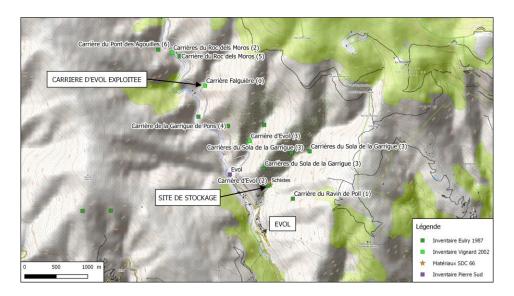
- à environ 4,5 Km au NNW du village d'OLETTE,
- à 2,5 Km au NNW du village d'Evol.

Elle est située au lieu-dit Falguières, sur la parcelle cadastrée C 238. Les situations de cette carrière et des anciennes carrières de la vallée sont indiquées sur le plan de situation figurant ci-après.

Cette carrière est située :

- sur la rive gauche de la Rivière d'Evol,
- sur la rive gauche du ravin de Font de Bège (Comall de Font Llebeja),
- au bord de la piste menant au Col du Portus (circulation restreinte).

Le dernier exploitant (2020) utilisait une ancienne carrière, comme site de stockage à proximité d'Evol, qui apparait dans certains inventaires sous la désignation de « Carrière d' Evol » (Cf. Plan de situation ci-après).



La carrière de Valcebollère – le site dit des ardoisières

L'activité d'extraction d'ardoises est très ancienne, les preuves de l'extraction d'ardoises à Valcebollère remontent au XIIe siècle. Mais peu à peu l'extraction fut abandonnée. En 1831, à la création de la commune de Valcebollère, l'activité reprit, ce qui fit que la plupart des maisons de Cerdagne sont recouvertes d'ardoises de schiste du village. Dès 1831, chaque habitant du hameau loua une partie du site des ardoisières et se mit à travailler le schiste, rendant ainsi tout le village dépendant de cette activité.

Il n'existe pas encore de données aussi précises que pour la carrière d'Olette-Evol, cette dernière n'ayant pas encore fait l'objet d'étude par le Syndicat mixte du Parc ou ses partenaires.

1. OBJET DE L'ETUDE

Il s'agit d'apporter une expertise technique aux communes d'Olette-Evol et Valcebollère pour les accompagner dans l'exploitation de leurs carrières de schiste et d'évaluer le potentiel d'extraction de chacune des deux carrières.

2. AIRE GEOGRAPHIQUE DE LA MISSION

L'expertise se concentre sur les carrières situées dans les communes d'Olette-Evol (Conflent) et de Valcebollère (Cerdagne) située dans le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

3. PRESTATION ATTENDUE

La mission consiste à apporter un appui technique (notamment sur les aspects extraction de schistes (dont llose, pierre à bâtir et pierre de taille), juridique et d'animation pour réaliser les missions suivantes :

- ✓ Phase 1 : réaliser un état des lieux initial avec une visite sur chacune des deux carrières et une réunion (COPIL 1) avec les acteurs concernés de chacune des deux communes, Olette-Evol et Valcebollère.
- ✓ Phase 2 : réaliser un diagnostic de faisabilité technique, juridique économique et financière avec un ou plusieurs scénarios d'exploitation.
- ✓ Phase 3 : une réunion (COPIL 2) finale avec les acteurs concernés de chacune des deux communes, Olette-Evol et Valcebollère pour décider de la feuille de route d'exploitation des deux carrières.

4. DETAIL DU MARCHE

Le prestataire devra proposer une méthodologie de travail adaptée à la mission. L'expertise pourra s'organiser autour des 3 phases ci-dessous mais le prestataire reste libre de faire des propositions motivées différentes. Le prestataire devra impérativement donner une finalité opérationnelle à son analyse en proposant une feuille de route et un mode opératoire.

4.1. PHASE 1 : Etat des lieux

Dresser un état des lieux de la situation actuelle des carrières :

- Modèle d'exploitation.
- Potentiel d'extraction.
- Accessibilité du site d'extraction.
- Qualité de la pierre (cf. encadré ci-dessous).
- Tissu économique sur lequel s'appuyer.
- Identification des chantiers potentiels.
- Coûts potentiels de l'exploitation.

Le prestataire rencontrera à la fois les élus des deux communes (propriétaires des sites) et les potentiels acteurs intéressés par une prise en charge de l'exploitation. A noter qu'en 2019, le Syndicat mixte du Parc a mené une étude détaillée sur la carrière d'Olette-Evol. Par conséquent, dans le cas de cette carrière, l'ensemble des données existent déjà, il s'agira simplement de les compiler, voire les compléter si besoin.

Qualité recherchée de la pierre :

- Propriété d'exfoliation (« clivage ») résultant :
 - de la nature et de la granulométrie du sédiment originel : matériaux fins argileux, faible fraction silteuse ou sableuse,
 - de la stratification (ou « litage ») d'origine sédimentaire,
 - de la schistosité résultant de phénomènes tectoniques « modérés » (les minéraux formés par métamorphisme doivent rester de petite taille).
- Gisement le plus homogène possible, non perturbé par des plis, des filons (quartz, aplites ...), le moins fracturé possible (cependant en pratique, la facturation peut faciliter l'extraction),
- Matériaux présentant un seul plan d'exfoliation : une seule schistosité bien exprimée, plus idéalement une schistosité parallèle à la stratification,
- Matériaux présentant une altération limitée (altération parfois aggravée par la teneur en pyrite / sulfure de fer),
- Matériaux présentant un aspect visuel satisfaisant adapté à l'usage envisagé, notamment pour des objectifs « patrimoniaux » ...

Livrable attendu pour la phase 1 :

- Rapport de synthèse dressant l'état des lieux.

4.2. PHASE 2 : Réaliser un diagnostic de faisabilité technique, juridique économique et financière

Pour les deux carrières de schistes d'Olette-Evol et Valcebollère :

- Préciser **le volume de pierre à bâtir extraites et les coûts de la matière première** pour les artisans murailler et couvreur. Identifier les possibilités de partenariat et de travail en réseau avec les artisans de la llose et de la pierre sèche.
- Identifier la possibilité d'extraire de la llose de qualité utilisable par les entreprises locales.
- Evaluer la pertinence et l'opportunité de relancer l'exploitation des deux carrières existantes :
 - ⇒ Proposant des schémas d'exploitation possibles : mode de gestion adaptée à la carrière et à la législation en vigueur des micro-carrières déclarées.
 - ⇒ Pré-identifiant des professionnels ayant la compétence d'exploitation et le souhait d'exploiter une éventuelle carrière à rouvrir.
 - ⇒ Prenant en compte les restrictions et recommandations environnementales en vigueur dans les Parcs naturels régionaux, les Réserves naturelles et zones protégées type NATURA 2000.
- Proposer un comparatif des différents modes d'approvisionnement et identifier « LA » solution la plus pertinente financièrement (coût d'extraction, transport). Déterminer les coûts d'exploitation et de maintenance.

<u>Livrable attendu pour la phase 2 :</u>

 Rapport de synthèse détaillant les démarches et préconisations à suivre afin que les communes puissent sereinement envisager leur projet.

4.3. PHASE 3 : Rédaction de la feuille de route et présentation aux partenaires

Proposer une feuille de route détaillant :

- L'ensemble des démarches à entreprendre par les communes pour l'exploitation de leur carrière.
- Le calendrier de mise en route.
- Les contacts des structures pouvant venir en soutien.
- Les financements potentiels pouvant venir en soutien au projet.
- Les différents scénarios d'ouverture (en proposant si jugé pertinent un chantier pilote, CF. expérience micro-carrière dans le PNR des Grands Causses dans les documents ressources attachés au présent cahier des charges).

Livrable attendu pour la phase 3 :

Rapport de synthèse avec feuille de route et un mode opératoire.

5 MODALITES D'EXECUTION

5.1 Description du déroulé de la mission

Une réunion de lancement aura lieu après l'attribution du marché, elle servira à la mise au point du calendrier et à la transmission des différents documents complémentaires, nécessaires à la réalisation de la mission du prestataire. Cette réunion pourra avoir lieu en visio.

Le prestataire décrira en détail pour chaque phase la méthodologie, le nombre de réunions et de campagne de terrain nécessaires à l'exécution du travail.

5.2 Récapitulatif des réunions

Le plan prévisionnel des réunions serait le suivant :

- Une réunion de lancement dans les jours suivants la notification d'attribution du marché.
- Une réunion de présentation finale des conclusions.

L'organisation et l'animation de ces rencontres, de l'établissement de l'ordre du jour jusqu'à la réalisation des comptes rendus seront réalisés par le prestataire et validés par le Syndicat mixte du Parc, en accord avec ses partenaires. Les invitations à ces réunions seront toujours envoyées par le Parc naturel régional. Le prestataire devra fournir à minima 5 jours avant la réunion l'ensemble des documents et supports qui serviront à l'animation de la réunion.

5.3. Pilotage de l'étude

Le travail attendu sera suivi par le Syndicat mixte du Parc. Le prestataire devra assister aux réunions organisées par le commanditaire, il devra prendre en compte les remarques et les orientations proposées au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Pour accompagner le prestataire dans la réalisation de l'étude, le Syndicat mixte du Parc s'appuiera sur un Comité de pilotage composé des structures suivantes : DREAL, DDTM, Communautés de communes, Communes d'Olette-Evol et Valcebollère, Chambre des métiers.

Pour la tenue de cette étude, les réunions et suivis de projet, compte tenu de l'éloignement des deux sites d'étude se tiendront autant que possible en visioconférence pour éviter trop de déplacements et ainsi optimiser les visites sur sites.

6 DUREE ET CALENDRIER OPERATIONNEL

La mission devra être réalisée selon le calendrier prévisionnel suivant. La durée maximale de réalisation est estimée à 15 jours à compter de la date de réception de la notification d'attribution par le prestataire retenu.

Date de remise des offres : 5 juillet 2021

• Début prévisionnel de la mission : 15 juillet 2021

7 MOYENS MIS A DISPOSITION

- Etude sur le potentiel économique de la filière pierre (lloses et pierre sèche) dans le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, juin 2019.
- Schéma Régional des carrières (en cours).
- Élaboration d'une étude économique en inter-parcs Occitanie sur la valorisation de la filière pierre, Savoir-French et Dexteris, septembre 2019
- Etude inter parc sur la filière pierre en Occitanie
- Les partenaires de la pierre sèche ABPS, FFPPS et leurs études nationales :
 - « L'approvisionnement en pierre », mémoire de fin d'étude de Nicolas Druelle (Cévennes, Aveyron, Ardèche) 2016
 - « Etude de marché des filières nationales des lauziers et bâtisseurs en pierre sèche », Parc national des Cévennes, programme LAUBAMAC, mars 2018.
- PNR Causses du Quercy, *Expérimentation de réouverture d'un site d'extraction de lauzes sur le territoire du Parc*, mars 2020.
- Travail de recherche sur les schistes de Valcebollère, produite par Jean Benkhelil et consultable au gite de Simone Baurens.
- Cartes et notices géologiques de Prades, Mont-Louis et Saillagouse et les articles de Laumonier et Guitard spécialisés sur les schistes d'Olette.
- L'ensemble des documents en lien avec la pierre sèche produit par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

8 ENVELOPPE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE

La réalisation du présent marché est liée à l'obtention de subventions. Le budget dédié à la réalisation de cette mission est compris entre 6 000 et 8 000 € TTC. Toute réponse supérieure à cette enveloppe ne sera pas étudiée.

9 REPONSE ATTENDUE DU CANDIDAT

Les réponses des candidats devront proposer :

- Une note méthodologique décrivant :
 - Les modalités techniques pour réaliser l'étude.

- La méthodologie et les outils
- Un calendrier prévisionnel faisant apparaître les temps de validation du commanditaire, les phases techniques, les repérages de terrain et consultations des acteurs.
- Des exemples de prestations similaires
- Le descriptif de l'équipe technique. Le commanditaire souhaite une équipe pluridisciplinaire composée de personnes ayant des connaissances administratives et juridiques liées à la règlementation des carrières et des connaissances techniques liées à l'exploitation des carrières de schistes.

10 CRITERES DE SELECTION

Les critères de choix la mieux-disante sont :

- La cohérence technique de l'offre technique 60% (qui sera analysée au regard de la méthode proposée, de la compréhension du contexte de l'étude, des rendus proposés, des modes d'animation, les compétences de l'équipe technique dédiée).
- Le coût de la prestation 30%
- Les délais de réalisation de l'étude 10%

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : lundi 5 juillet 2021

Α,	Le	,
Le Candidat ou	le Titulaire,	

(Signature et cachet)